

01



L'ÉTAT DES LIEUX

*Le golf consiste à envoyer une balle, à l'aide d'un club, dans les trous successifs d'un parcours, en effectuant le moins de coups possibles...
Avec 90 millions de joueurs*, le golf est le sport individuel le plus pratiqué au monde.*

[A] LE GOLF

1. Pratiquer le golf ?

a) Une pratique pour toute la vie, par tous les temps, pour tous

Le golf est l'un des rares sports que l'on peut pratiquer toute sa vie et par tous les temps. La répartition des joueurs français par tranche d'âge témoigne du large spectre de l'âge des joueurs français.

Sauf en cas de terrain impraticable (inondé ou enneigé), on joue au golf toute l'année.

On peut pratiquer le golf en compétition ou en loisir.

Le système de classement des golfeurs permet d'associer dans une même partie tous les types de joueurs quels que soient leurs âge, sexe et niveau. Ainsi, un quasi-débutant et un joueur chevronné peuvent s'affronter avec les mêmes intérêts et enjeux pour l'un comme pour l'autre. Le golf permet de ressentir des émotions riches et différenciées, car le

plaisir est partout. Ce dernier réside notamment dans la variété et la beauté des parcours. En effet, il n'y a pas au monde deux parcours de golf identiques.

b) Un challenge personnel

La pratique du golf procède du contrôle permanent de soi, aux plans mental et physique. Le golf constitue un excellent vecteur de formation. Les enseignants et éducateurs apprécient cette activité pour la polyvalence de ses vertus.

Le golf est en outre régi par des règles très précises qui visent à la fois le respect du jeu, des autres joueurs et du terrain.

*Source Royal & Ancient (R&A)



+ de
400 000
golfeurs
soit 40 %
d'augmentation
depuis 15 ans

01 L'ÉTAT DES LIEUX

c) Un sport convivial

Le golf est un sport qui se joue dans des golfs ouverts à tous. On est souvent initié par des proches ou amis et on joue dans un club, lieu privilégié de partage avec les autres (plus de 90 % des golfeurs aiment jouer au golf en famille ou avec des amis). Les dirigeants, enseignants et bénévoles responsables incarnent, transmettent des valeurs comme le respect et le dépassement de soi.

On progresse à l'aide d'un enseignant, puis on pratique le golf au sein d'un club (95 % des Français considèrent que le club joue un rôle éducatif en matière de respect et de lutte contre la violence).

d) Un sport de performance

Le système d'index abolit toutes les frontières entre les niveaux de jeu, les âges, les sexes. La performance est cependant reconnue et la valorisation qui en découle hautement encouragée. La progression de l'index de chaque golfeur français est en effet gérée en temps réel par la Fédération française de golf par l'intermédiaire de ses clubs.

e) Un sport vert

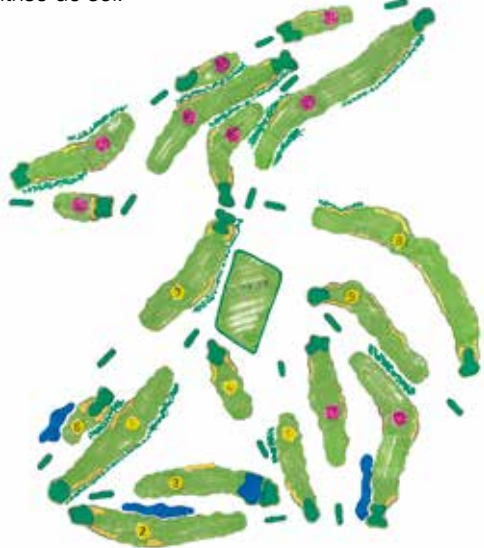
Sport dit de nature, le golf colle parfaitement à la demande actuelle des citoyens qui recherchent pour leur temps libre croissant des activités de loisirs ou sportives de proximité, respectueuses de l'environnement.

Les Français souhaitent accéder en convivialité (famille et amis) à des activités ludiques ayant pour décor un paysage calme, reposant, entretenu et sécurisé.

f) Un parcours santé

La pratique du golf se caractérise par une marche de plusieurs kilomètres dans un environnement de verdure agréable à vivre. À ce titre, le golf est un sport santé recommandé et apprécié des joueurs.

Pratiqué à bon niveau, le golf est également un sport nécessitant endurance, résistance et une excellente maîtrise de soi.



Avant-projet - Golf 18 trous
Architecte : © André Jean Rossi

2. Construire un golf ?

a) Une valorisation des espaces et un embellissement du cadre de vie

En dehors de sa dimension sportive, un golf constitue un patrimoine intéressant pour la collectivité.

Il permet de valoriser des espaces inconstructibles : zones inondables, friches industrielles, anciennes décharges publiques, zones militaires désaffectées...

Il constitue un poumon naturel auto-entretenu, une véritable ceinture verte contenant une réserve foncière de qualité. Sa présence entraîne généralement une hausse de la valeur immobilière des habitations avoisinantes. Équipement à double vocation (sport et loisir), le golf est donc un élément structurant à prendre en considération lors de toute prise de décision visant à recomposer l'aménagement du territoire.

b) Un équipement durable

Un sport où les coûts sont maîtrisés.

En termes de coût d'investissement, un équipement golfique est très concurrentiel en regard d'un espace vert public traditionnel ou d'un autre équipement sportif. La comparaison avec d'autres sports (cf. tableau ci-contre) est souvent à l'avantage du golf. Certes, cet investissement à forte valeur ajoutée peut être long à amortir financièrement, mais l'équilibre d'exploitation à 5 ans, en incluant les charges d'entretien y compris une redevance d'occupation ou un loyer, est un objectif raisonnable.

Un équipement créateur d'emplois au service d'un public local et des touristes.

La part du service public dans l'activité du sport est bien entendu une donnée à prendre en considération. Pour le golf, le service public est généralement constitué des missions suivantes :

- favoriser l'accès du golf au plus grand nombre, notamment en faveur des jeunes, des débutants et des personnes handicapées, avec une politique tarifaire adaptée ;
- développer des actions en faveur de tous les publics (scolaires, seniors...);
- organiser des opérations de découverte gratuite du golf ;
- animer un projet sportif en collaboration avec l'association sportive...

Par ailleurs, un équipement golfique peut accueillir jusqu'à 250 joueurs par jour (locaux et/ou touristes). Afin de gérer et d'animer cette clientèle, une « entreprise golf » est constituée de 5 à 20 personnes (voire plus dans certains cas) chargées également d'entretenir l'infrastructure.

Un atout pour la conservation de la biodiversité.

En France, les golfs ont été longtemps accusés par le grand public d'être des consommateurs d'eau en période de sécheresse. Aujourd'hui, grâce à la signature de plusieurs accords cadres « Golf et Environnement » consécutifs (2006, 2010, 2016).

L'image du golf est désormais plus en rapport avec les nombreux efforts entrepris pour respecter sur les parcours l'environnement et la biodiversité.

Le golf s'affirme donc comme un sport économiquement et socialement responsable.

Il mobilise peu de financement (public) au regard du service et de la capacité d'accueil qu'il offre. Le golf est un véritable biotope très riche en biodiversité.



TYPE D'INFRASTRUCTURE	DESCRIPTION	COÛTS INDICATIFS
Terrain gazonné de football	Terrain 122 x 75 m non éclairé	0,45 à 0,5 M€
Terrain synthétique de football	Terrain 112 x 75 m non éclairé	0,8 à 1 M€
↳ Golf pitch & putt	Longueur sur 18 trous inférieure à 1 200 m	0,8 à 1,3 M€
↳ Golf compact	Longueur sur 18 trous comprise entre 1 200 et 2 750 m	1 à 1,5 M€
Complexe de tennis	4 courts de tennis couverts + club house	2 à 4 M€
Structure artificielle d'escalade	Salle avec mur hauteur de 9 m avec 24 m de linéaire au sol + annexes + 250 places assises spectateurs	2,7 à 3,2 M€
↳ Golf	Longueur sur 18 trous supérieure à 2 750 m	3 à 5 M€
Dojo	4 tatamis + 150 places assises spectateurs	4 à 5 M€
Gymnase multisports	Terrain de jeu 44 x 24 m, hauteur 7 m sans gradins	4,5 à 5,5 M€
Patinoire d'animation	Aire de jeu 56 x 26 m + 200 places assises spectateurs	5,5 à 6 M€
Piscine couverte	Bassin de nage 4 à 6 couloirs + bassin d'apprentissage loisirs	12 à 13,5 M€
Vélodrome d'entraînement	Piste de 166 ou 200 m + 500 places assises spectateurs	15 à 17 M€

↳ Dinard Golf (35)
Architecte : Tom Dunn

Sources : ffgolf, Michel Rochereau et Patrick Bayeux, 2011



c) Une opportunité pour les entreprises et les collectivités locales

Les entreprises intègrent volontiers les golfs dans leur stratégie de communication. Cela se traduit par des actions de sponsoring de compétitions, d'équipes sportives et par l'acquisition d'espaces publicitaires. Certains maîtres d'ouvrage publics ont cherché, avec succès, l'appui de golfs pour construire leur notoriété et compléter leur offre de services dans le domaine du sport et des loisirs afin de rendre leur région attractive pour les entreprises. La reconnaissance récente du golf par le mouvement olympique avec son intégration aux Jeux Olympiques de Rio en 2016 et la tenue de la Ryder Cup en 2018 disputée pour la première fois de son histoire en France au Golf National (78) contribuent à renforcer cette notoriété.

[B] LES GOLFEURS

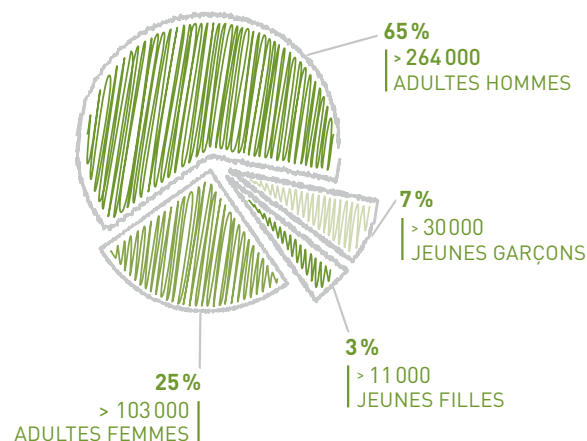
En 2015, la France comptait près de 410 000 golfeurs licenciés et environ 800 000 pratiquants réguliers. Elle se situe à la 4^e place en Europe et à la 11^e dans le monde. Sur 1 000 habitants, en moyenne 6,2 jouent au golf.

Le golf prend une place de plus en plus importante parmi les autres disciplines sportives. Il est le 4^e sport individuel français derrière le tennis, le judo et l'équitation.

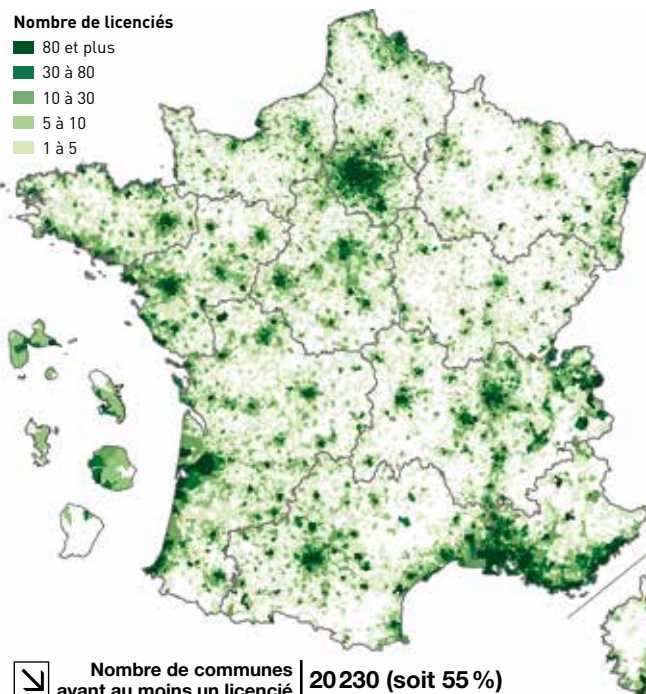
Toutefois, la demande potentielle est importante en France. La répartition des licenciés fait apparaître une forte concentration de joueurs là où on trouve un ou plusieurs golfs. De notables déséquilibres apparaissent notamment dans des secteurs fortement urbanisés avec un taux de golfeurs faible parce que des équipements font défaut.

La demande se développe en France mais la répartition de l'offre d'équipements est encore soit insuffisante soit inadaptée.

▶ RÉPARTITION DES LICENCIÉS 2015 PAR ÂGE ET PAR SEXE



▶ LOCALISATION PAR COMMUNE DES LICENCIÉS EN FRANCE EN 2015



01 L'ÉTAT DES LIEUX

[C] LES ÉQUIPEMENTS

Il existe une grande variété d'équipements : du golf pitch & putt au parcours de 18 trous haut de gamme, jusqu'au complexe incluant plusieurs de ces éléments, toute la palette des équipements est envisageable. Même si la tarification, à niveau comparable de services et de prestations, reste basse en France par rapport aux golfs étrangers, un besoin de segmentation du marché apparaît.

1. Historique : la construction en France

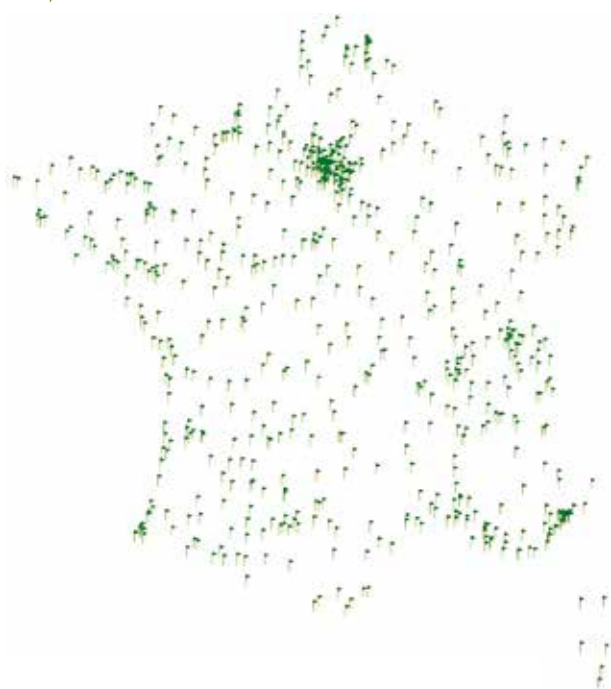
Pour trouver la première trace d'un parcours de golf en France, il faut remonter à 1856 avec la naissance du Pau Golf Club. Viendront ensuite les golfs de Dinard (1887), Biarritz le Phare (1888)...

À la création de la Fédération française de golf en 1912, on recense alors 30 golfs. Quelque 70 ans plus tard, la France en compte 140.

Entre 1985 et 1995, près de 400 golfs voient le jour. Nombre d'entre eux avaient ignoré la nécessité d'une demande de proximité, se positionnant en majeure partie sur un programme de type « grand golf ». Inadaptés et mal localisés, beaucoup subissent alors des pertes d'exploitation significatives.

À partir de 1995, la construction d'équipements golfs s'est ralentie, et très peu de golfs ont vu le jour (environ une dizaine par an) alors que le nombre de golfeurs n'a cessé d'augmenter. Ce ralentissement a permis sur 15 ans de contribuer au rééquilibrage de golfs jusqu'alors déficitaires (hors investissements).

LOCALISATION DES GOLFS EN FRANCE EN 2015



TOP 12 DES PAYS EN NOMBRE DE GOLFEURS EN 2015

INDEX	PAYS	NOMBRE DE GOLFEURS	GOLFS
1	USA	26 000 000 **	15 200
2	Japon	11 000 000 **	2 380
3	Canada	6 000 000 **	2 350
4	Corée du Sud	4 000 000 **	450
5	Australie	1 700 000 **	1 630
6	Royaume Uni	1 120 000 *	3 300
7	Allemagne	640 000 *	750
8	Chine	600 000 **	470
9	Nouvelle Zélande	480 000 **	420
10	Suède	475 000 *	490
11	France	410 000 *	680
12	Pays-Bas	390 000 *	220

* Total licenciés uniquement.

** Total consolidé : licenciés et golfeurs.

Sources : Royal & Ancient (R&A), Association Européenne de Golf (AEG) Fédération Internationale de Golf (IGF)

2. Constat : une offre « grands golfs » dominante

Notre offre d'équipements golfs est globalement fondée sur un programme « monotype » : grands golfs 18 trous de championnat, plutôt « haut de gamme », difficiles et « calibrés » pour de bons joueurs (environ 60 % de nos équipements golfs). Ces parcours, de par leur taille, sont souvent implantés dans des zones rurales, éloignés des lieux de vie, et leur vocation repose sur une pratique sportive de compétition.

Cette typologie d'offre d'équipements golfs induit ainsi, structurellement quelques-uns des freins au développement populaire du golf : le temps, l'éloignement, le coût et la difficulté.

De plus, 45 % des golfs sont mal achalandés car situés hors d'un bassin de vie de grande agglomération (données INSEE).

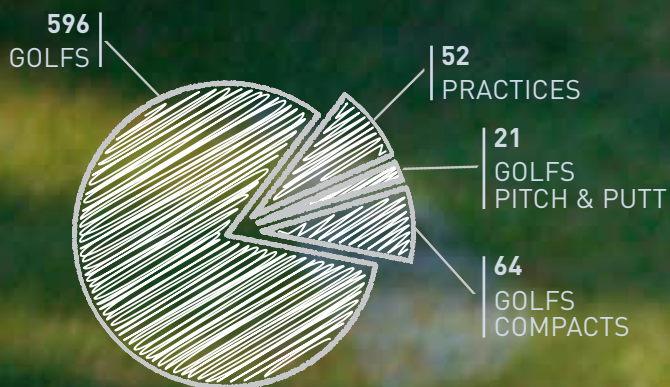
3. Demain : un développement raisonné

Aujourd'hui, les investisseurs et collectivités manifestent leur intérêt pour la construction de nouveaux sites. Il s'agit désormais de combler l'écart croissant entre le nombre de golfeurs et les équipements disponibles.

La ffgolf a tenu compte des enseignements du passé : structurellement, dans la cadre de son « Schéma territorial de développement des équipements golfs », validé par le Ministère des Sports, le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) et l'Association Nationale Des Élus en charge du Sport (ANDES), la ffgolf :

- promeut la construction de nouveaux équipements permettant de différencier l'offre (grandes et petites structures) et de répondre ainsi plus largement à la demande ;
- veille à faire valoir une stratégie de maillage pertinent au regard de la clientèle locale et touristique.

▶ RÉPARTITION DES ÉQUIPEMENTS GOLFIQUES SELON LE TYPE EN 2015



▶ ÉVOLUTION DE 1965 A 2015 DU NOMBRE TOTAL D'ÉQUIPEMENTS GOLFIQUES* EN FRANCE



*sont prises en compte les constructions de golfs, golfs compacts, golfs pitch & putt et practices toujours en activité



LE GOLF, UN ÉQUIPEMENT À FORTE VALEUR AJOUTÉE :

- DESTINÉ AUX RÉSIDENTS ET AUX TOURISTES
- QUI ATTIRE LES ENTREPRISES LOCALES
- QUI PEUT VALORISER DES ZONES INCONSTRUCTIBLES
- OÙ LES COÛTS SONT MAÎTRISÉS
- OÙ L'ÉQUILIBRE D'EXPLOITATION À 5 ANS RESTE UN OBJECTIF RAISONNABLE
- QUI PEUT REPRÉSENTER UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ ÉCOLOGIQUE S'IL EST BIEN CONÇU ET BIEN GÉRÉ
- QUI PERMET A TOUS LES PUBLICS DE DÉCOUVRIR UN NOUVEAU SPORT INTERGÉNÉRATIONNEL